

Ministry of Education

438 University Avenue, 5th Floor
Toronto ON M7A 2A5

Ministère de l'Éducation

438, avenue University, 5^e étage
Toronto (Ontario) M7A 2A5

2021 : B11**Note de service**

Destinataires : Présidences des conseils scolaires de district
Directrices et directeurs de l'éducation

Expéditeurs : Stephen Lecce
Ministre de l'Éducation

Nancy Naylor
Sous-ministre de l'Éducation

Date : Le 4 mai 2021

Objet : Récupération et renouvellement de l'apprentissage

Au cours des deux dernières années scolaires, la pandémie de la COVID-19 a eu une incidence importante sur la prestation de l'éducation en Ontario tout comme dans le monde entier. Les conseils scolaires, les enseignantes et enseignants, les élèves et leurs familles ont fait preuve de résilience et de souplesse pour s'adapter aux changements dans leurs environnements d'apprentissage. Nous avons progressivement adopté de nouvelles façons d'enseigner, d'apprendre et de se connecter.

Alors que nous nous tournons vers l'année scolaire 2021-2022, notre engagement commun est de favoriser la santé et sécurité, la santé mentale, le bien-être et la réussite de tous les élèves. Nous devons pour cela renforcer les compétences et les capacités acquises par les élèves et les enseignantes et enseignants, tout en veillant à ce que les élèves dont l'apprentissage a été perturbé puissent se préparer pour leur avenir.

Pour comprendre l'impact des perturbations de l'apprentissage, le Ministère a examiné les données de l'Ontario, s'est informé des mesures prises par d'autres administrations et a entendu les témoignages des intervenants, notamment les dirigeantes et dirigeants des conseils scolaires, le personnel enseignant, les directions d'école, les parents, les élèves et les partenaires communautaires.

Même si la pandémie de COVID-19 a affecté les élèves différemment, il est possible de dégager des thèmes principaux, notamment la nécessité de se concentrer sur la santé mentale et le bien-être des élèves, les soutiens pour la lecture et les mathématiques dans les premières années d'études et le réengagement des élèves. Ces thèmes constituent le fondement du plan du Ministère visant à soutenir la récupération et le renouvellement de l'apprentissage.

Le Ministère prévoit 85,5 millions de dollars pour soutenir la récupération et le renouvellement de l'apprentissage. Ce financement inclut :

- 62 millions de dollars pour l'apprentissage d'été (note de service 2021 : SB04 Fonds pour une rentrée scolaire sécuritaire du gouvernement fédéral : occasions d'apprentissage pendant le printemps et l'été 2020-2021 à l'intention des conseils scolaires, 25 mars 2021);
- 20 millions de dollars pour le réengagement des élèves et les aides à l'évaluation de la lecture (note de service 2021 : B07 Planification de l'année scolaire 2021-2022);
- 3,5 millions de dollars pour le soutien à l'apprentissage professionnel (note de service 2021 : B10 Fonds pour les priorités et les partenariats (FPP) 2020-2021).

Le financement destiné à la récupération et au renouvellement de l'apprentissage vient s'ajouter aux investissements du Ministère de 80 millions de dollars destinés aux soutiens en santé mentale, de plus de 40 millions de dollars destinés à la stratégie visant les mathématiques et de plus de 3,21 milliards de dollars destinés à l'éducation de l'enfance en difficulté, ainsi qu'au financement de ressources additionnelles au moyen de la Subvention pour programmes d'aide à l'apprentissage de 550,5 millions de dollars et d'autres allocations au titre des Subventions pour les besoins des élèves (SBE) pour l'année scolaire 2021-2022.

Le Ministère publiera un nouveau modèle de Plan d'amélioration et d'équité à l'intention des conseils pour appuyer ces derniers dans l'établissement d'objectifs d'amélioration annuels qui s'alignent sur les priorités clés. De plus amples renseignements seront communiqués aux conseils scolaires à cet égard, notamment au sujet des mesures et des stratégies de suivi ainsi que des rapports pour rendre compte des résultats. Le Plan d'amélioration et d'équité des conseils scolaires de cette année comprendra des actions ciblées pour soutenir la récupération et le renouvellement de l'apprentissage.

Santé mentale et bien-être

La santé mentale et le bien-être des élèves sont les fondements de la récupération et du renouvellement de l'apprentissage.

Il est important que les conseils scolaires continuent à mettre en œuvre une approche à plusieurs niveaux en matière de santé mentale qui favorise le bien-être de tous les élèves, tout en offrant une aide plus ciblée et fondée sur des données probantes à ceux qui ont besoin d'un

soutien supplémentaire, et en travaillant avec des partenaires communautaires pour donner accès à un traitement plus intensif lorsque cela est nécessaire.

Le Ministère fournit aux conseils scolaires plus de 80 millions de dollars en financement dédié au soutien de la santé mentale des élèves en 2021-2022. Plus de 35 millions de dollars de ce financement peuvent être utilisés pour répondre aux priorités locales telles que l'emploi de plus de professionnels de la santé mentale, le perfectionnement et la formation professionnels des enseignantes et enseignants et des professionnels de la santé mentale, la collaboration avec les fournisseurs de services communautaires de santé mentale dans le cas d'élèves nécessitant un traitement plus intensif, les possibilités d'engagement des élèves dans le domaine de la santé mentale, et la collecte, l'analyse et la déclaration des informations relatives à la santé mentale des élèves.

Des fonds supplémentaires ont été fournis aux conseils scolaires pour les élèves qui ont besoin d'un accès continu aux services de santé mentale en milieu scolaire au cours de l'été.

Le Ministère, par l'intermédiaire de son partenaire de mise en œuvre, Santé mentale en milieu scolaire Ontario, continuera à offrir des possibilités d'apprentissage professionnel, un soutien continu en matière d'encadrement et une série de ressources fondées sur des données probantes à tous les conseils scolaires financés par les fonds publics de la province.

Lecture durant les premières années d'études

En raison du déclin des inscriptions en maternelle et de la perturbation de l'apprentissage, en particulier pour nos plus jeunes apprenantes et apprenants, il faut mettre l'accent sur la lecture et les mathématiques durant les premières années d'études.

Les conseils scolaires ont reçu des fonds pour des programmes d'intervention en lecture fondés sur des données probantes ou des programmes qui se sont avérés efficaces pour améliorer les résultats des élèves qui éprouvent des difficultés à lire au titre du Fonds pour une rentrée scolaire sécuritaire du gouvernement fédéral : occasions d'apprentissage pendant le printemps et l'été 2020-2021 à l'intention des conseils scolaires (note de service 2021 : SB04). L'entente sur les paiements de transfert fournissait des directives fondées sur des données probantes au sujet de la mise en œuvre efficace de programmes d'intervention en lecture pour aider à orienter les dépenses des conseils scolaires dans ce domaine.

Dans le cadre de la récupération et du renouvellement de l'apprentissage, les conseils scolaires reçoivent 20 millions de dollars supplémentaires qui peuvent être utilisés pour des aides à l'évaluation de la lecture, ainsi que pour le réengagement des élèves (voir plus d'informations ci-dessous). Ce financement peut soutenir les investissements des conseils scolaires dans les licences et les programmes locaux visant à identifier les besoins d'apprentissage de leurs jeunes lecteurs. Les attributions par conseil ont été fournies dans la note de service 2021 : B07 Planification de l'année scolaire 2021-2022.

De plus, afin de soutenir l'enseignement efficace de la lecture, le Ministère travaillera avec des experts pour publier un guide des enseignantes et enseignants décrivant des stratégies d'enseignement en salle de classe fondées sur des données probantes et à haut rendement pour soutenir les élèves de la maternelle à la 3^e année. Ce guide sera publié au début de l'année scolaire 2021-2022.

Mathématiques

L'année dernière, le Ministère a publié un nouveau programme-cadre de mathématiques au palier élémentaire. Ce programme-cadre permet aux enseignantes et aux enseignants d'approfondir le contenu présenté et d'apporter un soutien aux élèves qui ont besoin de plus de temps pour assimiler les concepts.

Pour aider le personnel scolaire à mettre en œuvre le nouveau programme-cadre, le Ministère s'est associé à des conseils de directions d'école et à des associations spécialisées dans l'enseignement des mathématiques pour fournir des ressources et des webinaires au personnel scolaire tout au long de l'année scolaire 2020-2021. À ce jour, le Ministère et ses partenaires clés ont publié plus de 220 ressources prêtes à être utilisées en salle de classe et ont organisé plus de 145 webinaires auxquels ont participé plus de 22 000 personnes.

Plus de 40 millions de dollars seront accordés aux conseils scolaires en 2021-2022 pour le financement de la stratégie des mathématiques. Ce financement leur permettra de créer des postes rattachés au conseil pour soutenir la mise en œuvre du programme-cadre et des postes rattachés aux écoles pour fournir une formation et un encadrement ainsi que des possibilités d'apprentissage professionnel aux enseignantes et enseignants.

Soutiens au tutorat

Les élèves de l'élémentaire et du secondaire peuvent accéder à des services de tutorat individuel en ligne par l'entremise d'[Eurêka!](#), en français, et de [Mathify](#), en anglais. [Eureka!](#) prend en charge toutes les matières pour les élèves francophones de la 1^{re} à la 12^e année et [Mathify](#) couvre le tutorat mathématique en ligne en anglais pour les élèves de la 6^e à la 10^e année.

L'Allocation au titre des initiatives de tutorat dans l'enveloppe budgétaire de la Subvention pour programmes d'aide à l'apprentissage (SPAA) au titre des SBE s'élève à 8,4 millions de dollars pour l'année scolaire 2021-2022. Cette allocation aide les conseils scolaires à offrir des programmes de tutorat avant et après l'école, la fin de semaine et l'été, qui répondent le mieux aux besoins de leurs élèves. Le Ministère encourage les partenariats avec les organisations communautaires existantes.

Réengagement des élèves

Pendant la pandémie, certains élèves sont devenus de plus en plus désengagés par rapport à l'apprentissage ou à l'école pour diverses raisons. Les conseils scolaires continuent de communiquer avec les élèves et les familles pour les réengager sur le plan de l'apprentissage.

Les conseils scolaires étant les mieux placés pour connaître leurs élèves et les actions locales visant à soutenir le réengagement des élèves, ils sont invités à élaborer leur plan de réengagement des élèves avec l'appui du Ministère. Dans le cadre de la récupération et du renouvellement de l'apprentissage, les conseils scolaires reçoivent 20 millions de dollars qui peuvent être utilisés pour le réengagement des élèves et pour des aides à l'évaluation de la lecture (voir plus d'informations ci-dessus).

Les plans personnalisés seront élaborés à l'aide des données au niveau du conseil pour cibler les élèves concernés et répondre à leurs besoins individuels, notamment les élèves noirs, les élèves autochtones, les élèves vivant dans des ménages à faible revenu, les élèves ayant un handicap et les élèves ayant des besoins particuliers qui ont été touchés de manière disproportionnée par la COVID-19.

Par exemple, les plans de réengagement des conseils scolaires pourraient prévoir la désignation de membres du personnel chargés de contacter des élèves et leur famille pour les encourager à renouer avec l'apprentissage, la collaboration avec des partenaires et des organisations autochtones pour développer des activités culturellement pertinentes qui relient l'apprentissage en milieu communautaire et l'apprentissage scolaire, ainsi que des activités de sensibilisation des partenaires communautaires pour soutenir la planification des itinéraires d'études.

Les activités parascolaires et les sports jouent un rôle important dans le réengagement des élèves et devraient être réintroduits dès que les mesures de santé le permettront.

Les SBE aident les conseils scolaires à financer des ressources clés qui peuvent favoriser le réengagement, comme des leaders pour la réussite des élèves, des responsables de l'équité, des leaders pour l'éducation autochtone, des accompagnateurs pour aider les élèves noirs et autochtones à obtenir le diplôme d'études secondaires et des conseillers en assiduité. De plus, les conseils scolaires sont encouragés à travailler avec les élèves, les parents et les partenaires communautaires dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur plan.

Les conseils scolaires sont invités à désigner un responsable du réengagement des élèves qui sera invité à des séances virtuelles pour en savoir plus à ce sujet et discuter du plan du conseil scolaire avant d'en soumettre une version finale en septembre. Les réunions virtuelles seront offertes en français et en anglais le 2 juin 2021 et la séance en anglais sera répétée le 3 juin 2021. Pour vous inscrire à la séance en anglais, veuillez cliquer sur ce [lien](#). Pour vous inscrire à la séance en français, veuillez suivre ce [lien](#).

Éducation de l'enfance en difficulté

La Subvention pour l'éducation de l'enfance en difficulté (SEED) devrait passer à plus de 3,21 milliards de dollars pour l'année scolaire 2021-2022, le montant le plus élevé jamais accordé. Cela comprend le transfert de 1,44 million de dollars des Services intégrés pour les enfants du Nord (SIEN) et celui de 6,1 millions de dollars du Programme de perfectionnement des compétences après l'école (PPCAÉ) du Fonds pour les priorités et les partenariats (FPP) aux Subventions pour les besoins des élèves (SBE).

Les conseils scolaires peuvent utiliser cette SEED pour embaucher du personnel enseignant supplémentaire, fournir des évaluations professionnelles, acheter des ressources, prévoir des programmes fondés sur des données probantes ou des interventions pour soutenir les élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation. De plus, les conseils scolaires sont autorisés à utiliser les fonds du Programme de développement des compétences après l'école (PPCAÉ) de 2020-2021 pendant l'été 2021.

Avant le début de l'année scolaire, les conseils scolaires recevront un Guide d'apprentissage à distance pour les élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation afin de soutenir les élèves qui continuent à apprendre à distance.

À l'automne, le Ministère mettra en œuvre un projet pilote de soutiens d'intervention précoce en mathématiques pour les élèves de la 4^e à la 6^e année ayant des besoins particuliers afin de soutenir l'apprentissage des mathématiques dans un maximum de 20 conseils scolaires. Les conseils scolaires seront invités à poser leur candidature au printemps.

Soutiens ciblés en français

Dans les écoles de langue française, le temps d'exposition au français a été considérablement réduit en raison des perturbations de l'apprentissage. Cela est particulièrement vrai dans les familles où le français n'est peut-être pas la langue principale ou la seule langue parlée à la maison. Le Ministère fournira une ressource numérique aux enseignantes et aux enseignants ainsi qu'aux parents pour soutenir le développement des compétences en français. Cette ressource se concentrera sur l'amélioration des compétences en littératie et en communication, qui contribuent à la réussite des élèves dans toutes les matières.

Le camp d'été d'apprentissage virtuel d'Eureka sera proposé aux élèves qui fréquentent des écoles de langue française et mettra l'accent sur l'apprentissage de la lecture et des mathématiques pour les élèves de la 1^{re} à la 9^e année.

Apprentissage pendant l'été

Au cours de l'été 2020, les élèves et leurs familles ont profité de possibilités d'apprentissage supplémentaires offertes par des programmes d'été élargis dans toute la province.

Comme il a été annoncé le 25 mars 2021, le Ministère met à disposition 62 millions de dollars pour l'élargissement des programmes d'été en 2021. Ces fonds viseront essentiellement les programmes de base, la récupération de crédits, la transition vers le programme de mathématiques de 9^e année décloisonné, les programmes ciblés pour les élèves vulnérables, les enfants et les jeunes pris en charge, les soutiens axés sur la lecture et les mathématiques, les soutiens en matière de santé mentale, les soutiens aux élèves ayant des besoins particuliers et les soutiens aux programmes de cheminement des élèves, comme les doubles crédits.

Des organismes tiers reçoivent également des fonds pour soutenir les occasions d'apprentissage pendant l'été, comme l'apprentissage de la littératie et de la numératie dans le cadre du Programme d'apprentissage pendant l'été administré par le Conseil ontarien des directions de l'éducation (CODE) et les programmes de soutien pendant l'été offerts par le Collège Frontière. En outre, les organismes tiers suivants bénéficieront d'un soutien pour offrir les programmes en sciences, technologie, ingénierie, et mathématiques (STIM) : Science Nord, le Centre des sciences de l'Ontario, SHAD Canada, Hackergal, FIRST Robotics Canada et Actua.

Nous remercions les conseils scolaires du travail qu'ils ont déjà entrepris en vue de la planification des programmes d'été afin d'offrir un apprentissage et un soutien solides aux élèves.

Préparation du personnel enseignant

Le Ministère lance un nouveau Fonds pour l'apprentissage et l'innovation à l'intention des enseignantes et des enseignants (AILEE) de 3,5 millions de dollars pour soutenir les communautés d'apprentissage professionnel. Ce financement permettra aux conseils scolaires de soutenir la collaboration, l'apprentissage et le partage des pratiques efficaces des enseignantes et des enseignants.

Les conseils scolaires auront la possibilité d'attribuer ces fonds en fonction de leurs besoins locaux et en conformité avec les priorités provinciales. Par exemple, ils peuvent choisir de :

- lancer un processus de demande de financement pour les équipes d'enseignantes et d'enseignants intéressés;
- cibler des écoles ou des équipes scolaires spécifiques ayant des pratiques novatrices qu'ils souhaitent soutenir;
- créer de nouveaux modèles d'apprentissage professionnel du personnel enseignant ou améliorer ceux qui existent déjà.

Les montants de financement sont établis en fonction de l'effectif du conseil scolaire. Les allocations par conseil sont indiquées dans la note de service Fonds pour les priorités et les partenariats. Le Ministère fournira une entente de paiement de transfert et les fonds seront mis à disposition pendant l'année scolaire 2021-2022.

Veillez transmettre ce [Formulaire d'information AILEE](#) au responsable désigné au sein de votre conseil pour qu'il le remplisse. Nous utiliserons ces informations pour vous fournir d'autres communications et du matériel de soutien. Toute question au sujet du programme peut être acheminée à LIFT-AILEE@ontario.ca.

Les stratégies de récupération et de renouvellement de l'apprentissage font partie des sujets de trois journées pédagogiques obligatoires pour l'année scolaire 2021-2022. Parmi les autres sujets qui seront abordés dans le cadre de ces journées, mentionnons :

- les protocoles de santé et de sécurité, la santé mentale et le bien-être;
- les mathématiques, y compris le programme-cadre de mathématiques du palier élémentaire et le cours de mathématiques décloisonné de la 9^e année;
- la formation sur la lutte contre le racisme et la discrimination;
- les approches pédagogiques de l'apprentissage en ligne/à distance;
- la lutte contre la traite des êtres humains et contre l'intimidation, y compris la cyberintimidation.

Toutes les séances d'apprentissage professionnel doivent envisager et incorporer des méthodes d'enseignement aux élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation.

La note Politique/Programmes n° 151 sera mise à jour afin de refléter l'orientation du Ministère concernant les journées pédagogiques pour l'année scolaire 2021-2022.

Le matériel nécessaire à la mise en œuvre de ces journées pédagogiques sera disponible dans l'environnement d'apprentissage virtuel du Ministère, au cas où les conseils scolaires souhaitent les consulter.

La perturbation de l'apprentissage est difficile à mesurer et touche les élèves de manière différente. Nous enrichirons nos stratégies de récupération et de renouvellement de l'apprentissage à mesure que nous en apprendrons davantage sur l'impact de la pandémie sur l'apprentissage des élèves.

Merci de votre collaboration et de votre soutien pour favoriser la récupération et le renouvellement de l'apprentissage des élèves de l'Ontario.

Le ministre de l'Éducation,

L'honorable Stephen Lecce

La sous-ministre de l'Éducation,

Nancy Naylor

- c.c. Président, Association des conseils scolaires des écoles publiques de l'Ontario (ACÉPO)
- Directrice générale, Association des conseils scolaires des écoles publiques de l'Ontario (ACÉPO)
- Présidente, Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC)
- Directeur général, Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC)
- Président, Ontario Catholic School Trustees' Association (OCSTA)
- Directeur général, Ontario Catholic School Trustees' Association (OCSTA)
- Président, Association des conseils scolaires publics de l'Ontario (ACSPPO)
- Directeur général, Ontario Public School Boards' Association (OPSBA)
- Directeur général, Conseil ontarien des directions de l'éducation (CODE)
- Président, Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO)
- Directeur général et secrétaire-trésorier, Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO)
- Présidente, Ontario English Catholic Teachers' Association (OECTA)
- Secrétaire général, Ontario English Catholic Teachers' Association (OECTA)
- Président, Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario (FEEO)
- Secrétaire générale, Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario (FEEO)
- Président, Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (FEESO)
- Secrétaire général, Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (FEESO)
- Présidente, Conseil des travailleurs de l'éducation de l'Ontario (CTEO)
- Présidente, Alliance des travailleuses et travailleurs en éducation de l'Ontario (ATEO)
- Présidente du CSCSO, Syndicat canadien de la fonction publique – Ontario (SCFP-Ontario)
- Coordonnateur, Syndicat canadien de la fonction publique - Ontario (SCFP-Ontario)
- Directeur général, Association des directions et directions adjointes des écoles franco-ontariennes (ADFO)
- Directeur général, Catholic Principals' Council of Ontario (CPCO)
- Directrice générale, Ontario Principals' Council (OPC)